



4446 boulevard
Saint-Laurent
bureau 405
Montréal QC
H2W 1Z5

@ www.fqppu.org

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Journée internationale des femmes : **L'université québécoise a appris ses leçons, mais doit poursuivre ses devoirs**

Montréal, 5 mars 2007 - Désireuse de soutenir la possibilité d'une équité un jour réalisée entre les femmes et les hommes, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) choisit à l'occasion du 8 mars de célébrer les acquis des femmes au sein des universités québécoises. Elle appelle toutefois à la vigilance.

Entre 1995 et 2005, le pourcentage des femmes professeures dans les universités québécoises est passé de 22,2 % à 29,9 %. Sans surprise, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les premiers échelons de la hiérarchie professorale; cette situation devrait se corriger à mesure que le temps passe si, bien sûr, la tendance se poursuit. Mais qu'en est-il du recrutement des professeures ?

Les avancées relatives au recrutement de professeures varient beaucoup selon les disciplines. En comparant les années 1995 et 2005, en dépit d'une hausse globale du pourcentage de femmes en poste, on observe dans certaines disciplines - sciences appliquées, sciences pures, droit et arts - un recul quant au pourcentage de professeures recrutées. Sont-elles moins nombreuses à poursuivre des études doctorales ouvrant la voie à la carrière professorale?

Si nous savons que les femmes sont plus nombreuses à s'inscrire à l'université, les données les plus récentes montrent que leur pourcentage décroît aux cycles supérieurs et qu'elles sont moins bien représentées dans certaines disciplines. L'accès aux études supérieures demeure un défi pour plusieurs personnes et notamment pour les jeunes femmes aspirant à la fois à une carrière professorale et à fonder une famille. Plusieurs recherches montrent que la conciliation entre l'entrée dans la carrière professorale et la vie familiale est particulièrement difficile pour les femmes. Certaines font même le choix, souvent déchirant, de renoncer à la maternité pour poursuivre leur carrière professorale tandis que d'autres qui ont de jeunes enfants s'épuisent ou doivent s'extraire de la course à la performance. Car il faut bien le dire, la surenchère des exigences, la compétition à outrance pour les postes, les primes, les chaires rendent le jeu parfois impraticable pour les femmes et les hommes qui veulent aussi une vie familiale et personnelle.

L'ensemble du corps professoral et particulièrement les professeures et professeurs qui mènent de front les premières étapes de leur carrière et de leur vie familiale se réjouissent des dispositions de la loi québécoise en matière de congés parentaux. Ils apprécient aussi que soient négociées dans leurs conventions collectives des mesures facilitant la prise de congés de maternité et de paternité et, plus globalement, la conciliation entre le travail et la vie familiale et personnelle.

L'université québécoise a certes compris l'évidence de l'égalité entre femmes et hommes; mais elle a aussi le devoir de poursuivre inlassablement, dans ses murs et partout ailleurs, la réalisation de cette quête. La FQPPU profite de la Journée internationale des femmes pour souligner l'importance que les universités soient pour toutes et tous des milieux de travail sains, où les conditions et le climat sont accueillants pour les femmes afin que leur apport au développement des connaissances trouve une place de choix dans cet effort collectif vers la justice, la démocratie et la paix.